



Réf. Farde e-Assemblées : 2236046

N° OJ : 16

Projet d'Arrêté - Conseil du 01/04/2019

Objet : Plan de gestion du site de la Grand-Place - 2016-2021.

Le Conseil Communal,

Considérant la loi communale notamment l'article 117,

Considérant que la Grand-Place de Bruxelles a été inscrite sur la liste du patrimoine mondial de l'Unesco en décembre 1998 et qu'un périmètre de protection dénommé zone tampon a été déterminé à cette occasion.

Considérant que suite à cette inscription sur la liste du patrimoine mondial de l'Unesco, la Ville de Bruxelles a pris l'initiative, en collaboration avec la Direction des Monuments et Sites de la Région de Bruxelles-Capitale, d'entreprendre la mise en place d'un plan de gestion.

Considérant que le Collège a confié en 2007 la rédaction de ce plan de gestion à la Cellule Patrimoine Historique du Département Patrimoine Public.

Considérant que le Collège a approuvé le premier Plan de Gestion du site de la Grand-Place de Bruxelles (2012-2015) le 20 septembre 2012 et que le Conseil l'a approuvé le 24 septembre 2012.

Considérant que ce plan a été révisé pour une période de 6 ans (2016-2021) ; le draft de ce plan a été approuvé par la Collège le 2 juin 2016 avant la mise en consultation publique.

Considérant que la consultation publique a été organisée par le biais des enquêtes électroniques et d'ateliers participatifs en 2016.

Considérant que la version 2016-2021 a été corrigée suite à une relecture approfondie.

Considérant que la version 2016-2021 du plan de gestion doit être envoyée à l'Unesco après approbation des instances respectives : le collège de Bourgmestre et Echevins et le Conseil communal pour la Ville de Bruxelles et pour la Région de Bruxelles –Capitale par son Gouvernement.

Sur proposition du Collège des Bourgmestre et Echevins,

ARRETE :

Article unique :

La version du Plan de Gestion du site de la Grand-Place de Bruxelles - 2016-2021, est approuvée.

Annexes :

[Plan de gestion du site de la Grand Place FR \(Consultable au Secrétariat des Assemblées\)](#)

